

Communauté de Communes du Bassin de Bologne Vignory Froncles

Compte-rendu de la réunion de la 4^{ème} commission en date du 19 avril 2011 à la mairie de Vouécourt.

La commission Tourisme/Sport de loisirs de la Communauté de Communes du Bassin de Bologne Vignory Froncles s'est réunie sur convocation de Mme Marie-Thérèse Doré, Vice-Présidente de la communauté de communes.

Etaient présents (membres de la 4^{ème} commission) : Mesdames et Messieurs Marie-Thérèse DORE, Jean-Louis BERNAND, Annie WYSOCKI, Jacques DOYON. Invité : Christian DESPREZ

Etaient présents (membres associatifs) : Mesdames et Messieurs Gilles SARRE, Claude LIVENAIS, Robert VOILLOT, Francis KUHNER, Philippe MANZONI, Elodie VOILQUE, Angélique WIDMER, Gerrit DE WILDE.

Absents excusés : Madame et Messieurs Monique DREHER, Michel DAMPEYROUX, Denis MAILLOT, Francis MAJORKIEWIEZ, Etienne MARASI, Luc NOIROT.

Ordre du Jour :

- Organisation de la 3^{ème} Journée Nature du 18 septembre 2011
- Questions diverses

1. Organisation de la 3^{ème} Journée Nature

Mme DORE remercie les participants à cette réunion dont l'objectif est d'organiser la **prochaine Journée Nature du 18 septembre 2011.**

M. DESPREZ explique que le conseil municipal de Vouécourt s'est proposé pour accueillir la prochaine journée nature en posant une condition : que les travaux de la place derrière la mairie, dont le début des travaux est prévu le 9 mai, soient achevés pour l'organisation de cette manifestation.

Mme DORE rappelle que depuis l'origine, cette manifestation a pour but d'animer le réseau de randonnée de la Communauté de Communes. Deux manifestations sont organisées annuellement dans ce sens par la Communauté de Communes : La Course Nature au sud de l'intercommunalité (secteur de Bologne) qui a lieu le 4^{ème} dimanche d'avril qui s'adresse à des professionnels et des sportifs de haut niveau et la Journée Nature qui s'adresse à un public plus large. Cette manifestation **se déroule comme c'est le cas chaque année, le 3^{ème} dimanche de septembre pendant les Journées du Patrimoine.**

La Communauté de Communes porte le projet mais les associations l'animent et assurent la logistique pendant cette journée. L'association de randonnée pédestre « Les Baladins » organise les randonnées pédestres.

Depuis l'année dernière, le Comité départemental du cyclotourisme (cyclistes et VTTistes) s'associe à cette journée nature en organisant la rencontre annuelle des clubs du département.

Animations :

Comme l'année précédente, les animations proposées seront les suivantes : plusieurs départs de randonnées pédestres de différentes longueurs le matin, circuits cyclo le matin et l'après-midi, stand de la mucoviscidose, petite chasse au trésor pour les enfants avec un questionnaire à remplir et remise de lots.

M. DESPREZ se propose d'animer des visites guidées du patrimoine de Vouécourt.

L'association L'Ancre sera sollicitée pour proposer des promenades en bateau sur le canal. L'association de pêche de Vouécourt « La Conservatrice » ne souhaite pas proposer une animation.

L'association pêche compétition de Froncles sera consultée.

Le Comité Départemental de Tourisme Equestre sera convié à participer, auquel cas celui-ci devra élaborer ses propres itinéraires de randonnées.

M. DESPREZ signale que la maison de chasse peut être mise à disposition pour le ravitaillement.

M. DESPREZ suggère de demander à la LPO si elle souhaite participer à cette journée. L'association des Guides-composteurs pourrait également être conviée.

Un jeu de quille pourrait être proposé mais il faudra quelqu'un pour le tenir.

Il faudra recontacter la protection civile pour qu'elle soit présente cette année.

Restauration :

L'association 1,2,3 Vouécourt s'occupe de la restauration rapide. Il faut lui fournir les quantités utilisées à Vignory l'année dernière. De même, Mme WIDMER souhaite connaître le nombre de stands nécessaires, et propose de faire des gaufres (voir si Mme Meye souhaite conserver cette prestation, qu'elle avait proposée l'année dernière, au profit de la Lutte contre le Cancer)

M. Livenais contacte M. Montagne pour savoir si les cyclistes veulent faire appel à un traiteur pour fournir leurs repas. (Voir éventuellement avec le Relais Verdoyant)

L'association pilote qui est chargée de gérer le budget de l'opération est l'association 1,2,3 Vouécourt.

La Communauté de Communes prend à sa charge la communication/publicité autour de l'évènement, le ravitaillement des randonneurs à pied et un vin d'honneur avant le déjeuner.

Le bénéfice de cette journée sera partagé entre toutes les associations à raison du nombre de personnes des associations qui s'impliqueront dans la réalisation de cette journée nature.

Ces associations doivent fournir une copie de leur attestation de responsabilité civile à la prochaine réunion qui est fixée au **mercredi 22 juin à 19h00** à la mairie de Vouécourt.